

## GRENET DE JOIGNY

C'est ainsi qu'est nommé, dans le «guidargus de la peinture du XIXe siècle à nos jours» de G. Schurr, Dominique-Adolphe Grenet né à Joigny en 1821, mort à Gien en 1885, fils aîné du docteur Dominique Grenet, maire de Joigny de 1848.

Il fait donc partie intégrante de ces «petits maîtres» cotés, dont on trouve encore heureusement quelques oeuvres dans les salles des ventes et les galeries.

Il fut le directeur artistique des faïenceries de Gien; il est d'ailleurs particulièrement connu pour ses barbotines faites surtout dans la deuxième partie de sa vie.

Aussi, nous sommes particulièrement reconnaissants à notre sociétaire, Vincent Larcena de Ribier, descendant de la famille Grenet, de nous avoir confié les notes de son père Jean Larcena extraites du manuscrit original «Portraits de famille»; elles retracent la vie d'un peintre originaire de Joigny, qui mérite d'être mieux connu, de nos compatriotes en particulier.

Dans le futur musée de Joigny, il aura sa place aux côtés d'Emilie Desjeux et Hippolyte-Camille Delpy, eux aussi peintres nés à Joigny.

Bernard Fleury.



*Portrait sur faïence de Dominique Grenet peint par son ami Jules Vialle (1824 - 1885), en 1881 pour son soixantième anniversaire (Collection particulière)*



*Dominique Adolphe Grenet - Photo prise à Montigny-sur-Loing vers 1877.  
(Photo restaurée par Kodak)*

# DOMINIQUE-ADOLPHE GRENET

Par Jean LARCENA

Dans la vieille maison de Joigny, où je passais mes vacances d'enfant, Dominique Grenet exerçait une souveraineté à peine partagée avec les vieux maîtres Japonais.

Sur les murs c'était une débauche de toiles richement encadrées d'or dans les pièces de réception, et sur châssis seulement dans les pièces les plus reculées.

C'était des rivières avec des peupliers sombres comme des cyprès, des bois roussis au coucher de soleil, des villages pittoresques au bord des ruisseaux, des vaches au gué, des laveuses et des chaumières, des rivages méditerranéens et des ruines au creux d'un golfe, des pommiers en fleurs et des moulins à vent, les Champs Elysées encombrés de fringants équipages dans une brume opaline, des parcs où dansaient des personnages de Watteau, une couleuvre sortant d'un chou, des corbeilles fleuries d'où s'échappaient des poires, des pêches et des raisins, et cette immense toile bitumeuse, craquelée, où l'on distinguait avec peine je ne sais quelle offrande à la déesse et que l'on disait être son prix de Rome.

Et c'était des faïences aux formes contournées, croissants, élégants ou fiasques pansues au vernis d'un bleu marin ou d'un brun flamboyant pailleté de fleurs et d'oiseaux.

C'était des fusains obscurs et romantiques, et dans les gros albums, précieusement collées, de fines mines de plomb où les arbres morts prenaient l'allure de pièces d'orfèvrerie.

Il y avait aussi son portrait sur faïence, du même ton roux, où il apparaissait avec ses longues moustaches à la gauloise, son veston de velours et son petit chapeau de vigneron.

Il y avait surtout sa légende de hors la loi, cette bohème qui à distance l'auréolait, cette femme qu'il avait épousé tardivement et que sa famille n'avait reçue qu'après sa mort, l'incertitude même de sa biographie dont il m'a été difficile de poser les jalons.

Tout cela faisait de lui un être à part, attrait et terreur des familles bourgeoises : l'Artiste.

- o -

Fils aîné de Dominique II Grenet et de Louise Hélène Joséphine Mocquot, Dominique Adolphe Grenet naquit à Joigny le 29 octobre 1821.

Nous ne savons rien de son enfance ni de ses études. Son père le destinait à la médecine mais il semble bien que son caractère indolent aussi bien que ses goûts le détournèrent très tôt de la carrière paternelle.



*Joigny vu d'Épizy (Collection particulière)*

Ses dispositions précoces pour le dessin nous sont attestées par quelques copies de sujets romantiques signées A.D. Grenet, et qui dénotent encore plus d'application que d'originalité. Nous ignorons ses premiers maîtres mais il n'est pas téméraire de ranger parmi eux cette campagne bourguignonne qui devait si souvent l'inspirer par la suite.

Le premier en date de ses carnets de croquis évoque en 1840 le Mont-Saint-Michel, début sans doute de ses voyages à travers la France où il cherchait à satisfaire ses goûts de paysagiste. Il avait alors 19 ans et ne semble pas avoir encore entrepris d'études sérieuses.

C'est sans doute seulement à sa majorité - un dessin daté de 1842 représente les funérailles de Pompée - qu'il vint s'installer à PARIS et s'inscrivit à l'atelier de Léon Cogniet, peintre d'histoire, plus dessinateur que peintre, cet artiste alors en pleine maturité - il était né en 1794 - groupait autour de lui de très nombreux élèves.

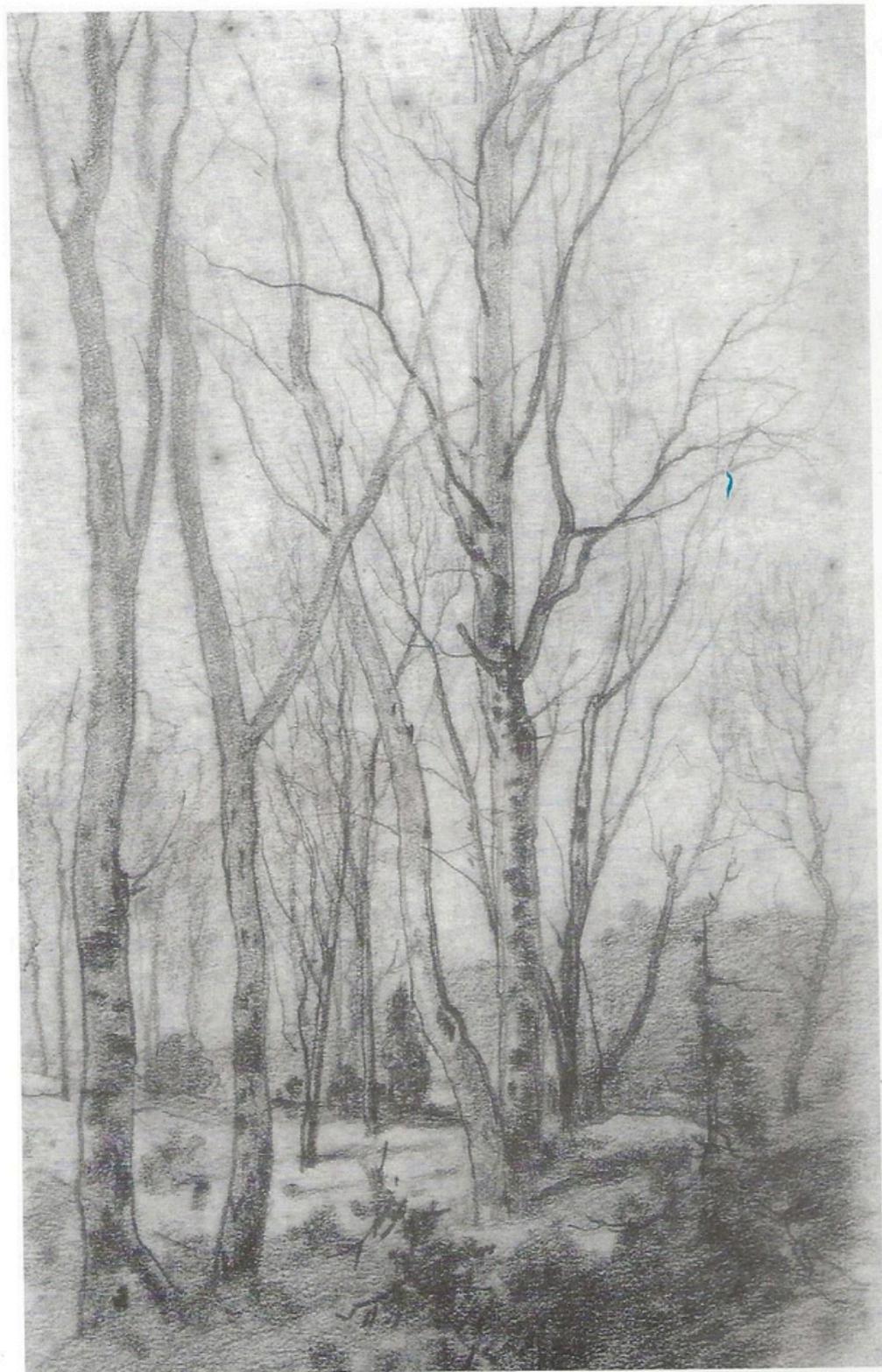
Il est peu vraisemblable que Dominique Grenet y ait rencontré les deux plus illustres : Léon Bonnat et Jean-Paul Laurens, ses cadets de beaucoup, mais il y eut certainement pour camarade Auguste Allongé, dont les dessins ne sont pas sans parenté avec les siens.

Très épris par la nature, Léon Cogniet devait encourager son goût pour le paysage sans négliger de l'initier à la grande composition.

Ses premières toiles - tel ce paysage lacustre daté de 1845 et signé encore A.D. Grenet - accusent une imagination romantique dont il secouera le joug à mesure qu'il pratiquera l'étude directe du plein air. C'est cette année là qu'il exposera pour la première fois au salon appelé alors Musée Royal; le catalogue, qui relate son adresse : 27 rue des Grands Augustins, et qui le désigne par le prénom de Dominique, sous lequel il sera désormais connu, mentionne son envoi sous le numéro 763 : Paysage : vue de Vezeley où Saint-Bernard prêcha la seconde croisade. L'année suivante il envoie un paysage inspiré par un passage de Don Quichotte et une composition historique intitulée «Velleda».

Sujet romantique s'il en fut tiré du livre X des Martyrs de Chateaubriand: « dans le moment une vague furieuse vient roulant contre le rocher qu'elle ébranle dans ses fondements. Un coup de vent déchire les nuages et la lune laisse tomber un pâle rayon sur la surface des flots. Des bruits sinistres s'élèvent sur le rivage; le triste oiseau des écueils, le lumb fait entendre sa plainte semblable au cri de détresse d'un homme qui se noie. La sentinelle effrayée appelle aux armes. Velleda tressaille, étend le bras et s'écrie : on m'attend. Et elle s'élançait dans les flots, je la retins par son voile.»

C'est à la peinture d'histoire qu'il entend désormais se consacrer. Ce n'est certes pas son goût naturel, mais, outre l'influence de son patron, il faut peut-être voir là une velléité, de tirer de son art un plus large profit. Il lui fallait pour cela la consécration officielle.



*Dessin de Dominique Grenet 1821 - 1885  
(Collection Vincent Larcena de Ribier)*

Le Grand Prix de Rome pour le paysage historique était alors jugé tous les quatre ans. Dominique Grenet y courut sa chance en 1845 et obtint d'être présenté par Louis Charles Auguste Couder, membre de l'Académie des Beaux Arts, peintre d'histoire que «Le serment du Jeu de Paume» avait rendu célèbre. Avec trente huit concurrents il prit part au premier concours d'essai dont le sujet était ainsi libellé : la fuite en Egypte, repos de la Sainte-Famille, effet du soir.

Il figure avec le numéro 13 au nombre des seize artistes admis à prendre part au deuxième concours d'essai sur ce thème : Tityre et Melibée. Cette fois il échoue et n'est pas classé parmi les huit artistes admis au concours définitif. C'est sans doute à ce concours que fait allusion une lettre non datée à ses parents, la seule d'ailleurs qui nous reste, et qui éclaira à la fois son caractère et les dimensions familiales dont sa vocation fut l'objet. Elle mérite à ce double titre d'être transcrite intégralement :

#### Mes chers parents

J'attendais le fin du concours pour vous écrire, enfin mon tableau est fini. Vous dire qu'il est bien c'est chose fort difficile. Cependant je n'en suis pas mécontent. Il a certaines qualités. Ainsi il y a beaucoup de lumière, on sent de l'air. On se promène bien. Mais il manque un peut de corps d'ensemble et peut-être de grandeur, ensuite on peut y reconnaître de grandes qualités. On peut y voir un véritable artiste, mais on sent que je manque d'études d'après nature. Les premiers plans quoique très bien exécutés sont décousus, on voit enfin l'homme qui sent mais qui ne peut rendre parce qu'il ne connaît pas assez; enfin j'aurais fait tous mes efforts pour faire une bonne chose mais il y avait des difficultés énormes à vaincre. Ainsi mes peupliers m'ont donné une peine extraordinaire ainsi que mes figures.»

Dans trois jours mes camarades me diront leurs façons de penser, car dans trois jours c'est la fin du concours. C'est le 17, le 18 et 19 septembre l'exposition publique, et le 20 le jugement. Je pense aller à JOIGNY jusque là. Je partirais la semaine prochaine aussitôt que j'aurais tout payé ce que je dois. Dans ma dernière lettre mon frère avait cru voir du découragement et m'en avait fait des reproches. Ce n'était pas précisément que j'étais découragé mais j'étais ce que l'on appelle démonté. Cela arrive à tous les logistes et il est impossible qu'il en soit autrement quand depuis deux mois on voit toujours le même tableau, il nous paraît tantôt bien, tantôt mal, et si j'eusse écrit le lendemain, peut-être aurais-je paru l'homme le plus sûr de son affaire.

Du reste le concours est une belle chose et réellement on se monte car on ne parle que de la belle peinture et toujours les grands Maîtres sont devant nos yeux. Cela m'a donné de grandes et de belles idées sur les arts, et je crois que les trois mois que j'ai passés ici m'ont complètement changé et on fait d'un jeune homme encore indécis un homme qui voit en véritable artiste et qui je l'espère fera un jour honneur à ses parents. J'ai vu la gloire de trop



*Dessin de Dominique Grenet 1821 - 1885  
(Collection Vincent Larcena de Ribier)*

près pour ne pas être tenté et je pense que mon père qui jusqu'à présent n'avait vu en moi qu'un paresseux trouvera l'étoffe d'un artiste dans celui qui n'était qu'un barbouilleur de toiles il y a un an enfin.

Je suis devenu travailleur et j'aime mon art, sentiment qui je crois, n'existait pas chez moi; mais je me laisse aller à raconter tout cela et peut-être vais-je vous paraître bien présomptueux mais je suis si heureux de me croire artiste que je ne puis m'empêcher de vous le dire, et je jure de donner un démenti à ceux qui ont dit de moi je ne serai jamais qu'un amateur.

Je réaliserai, je l'espère, l'espoir de mon père et ce sera ma plus belle récompense. Mais les paroles ne prouvent rien et c'est par des faits que je veux vous prouver mon changement.

Je finis en vous embrassant de tout mon cœur.

Votre fils respectueux.

A.Grenet -

Embrassez pour moi mes grands-parents et ma tante Galeureux, mes amitiés à ma tante Bertrand. J'embrasse aussi cette bonne Phasie.

Maintenant il ne me reste plus qu'à attendre le succès ou la défaite, mais si je suis vaincu j'aurais au moins prouvé que j'étais un concurrent redoutable.

J'ai mon cadre à payer ainsi que différentes choses comme location de chevalet, restaurant etc... je compte donc sur mon père pour vouloir bien m'envoyer 150 F pour solder tout cela avant de partir et pour mon voyage. Car toutes les dettes sont à l'Ecole et je ne puis faire autrement que de les payer avant de partir. Mon tableau m'aura du reste coûté moins cher que je ne pensais, car je croyais qu'il me coûterait 400 F et je n'aurais guère dépensé que cela en tout, en y comprenant ma nourriture et mon terme.

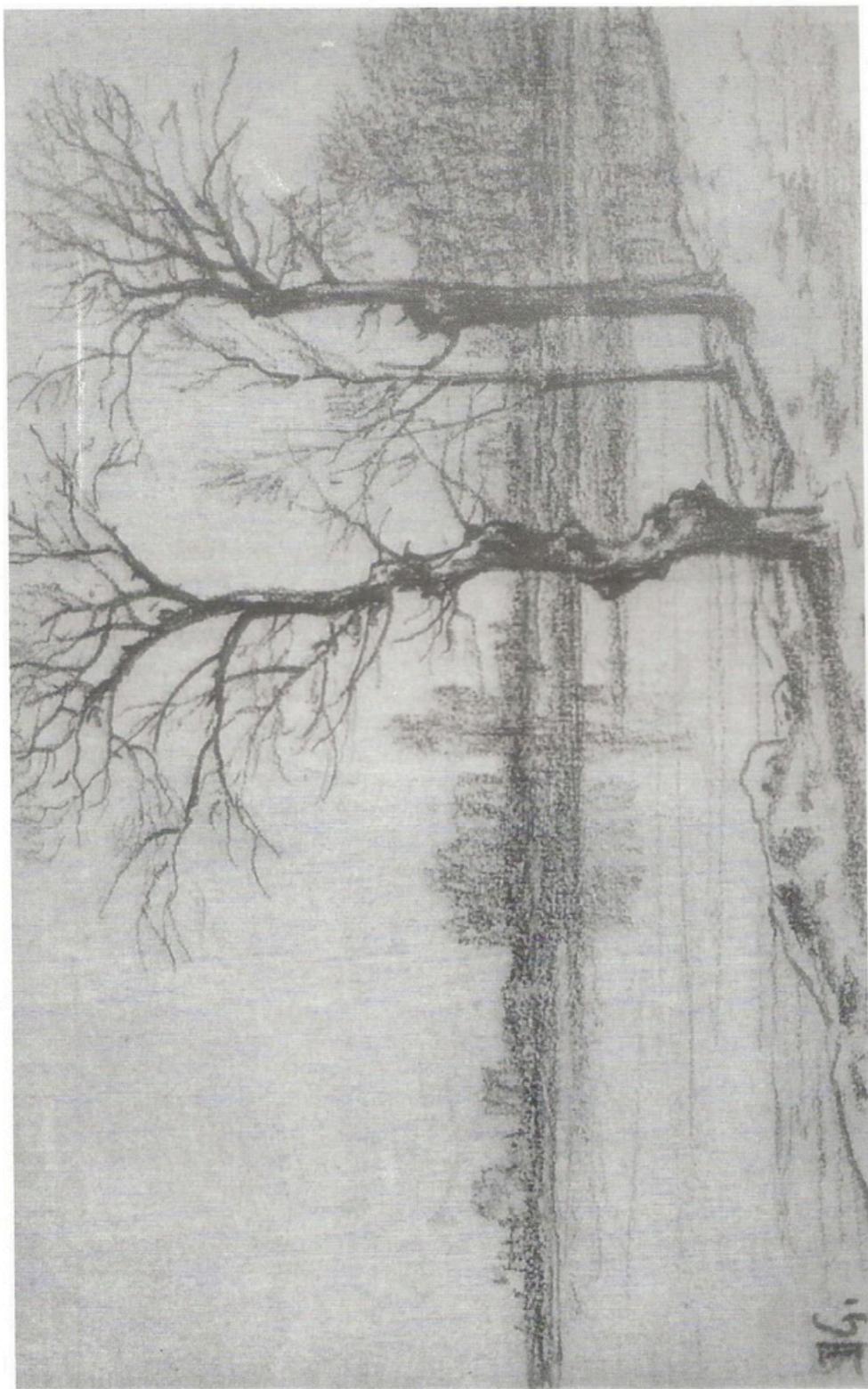
J'attends votre réponse d'ici à deux ou trois jours, car je compte partir jeudi vendredi de l'autre semaine.

PARIS, Samedi à l'Ecole

- o -

Il employa les quatre années qui suivirent cet échec à se préparer de son mieux au prochain concours, tout en continuant d'exposer au Salon des Paysages.

En 1848, on remarque parmi ses ouvrages de peinture exposés au Musée National du Louvre, une vue des environs de Gènes qui laisse présumer un séjour en Italie sur lequel nous n'avons aucun renseignement. Il brosse, à l'intention de son père sans doute, une petite toile aux tonalités d'incendie intitulée «L'insurrection de 1848».



*Dessin de Dominique Grenet 1821 - 1885 (collection Vincent Larcena de Ribier)*

En 1849, il affronte à nouveau la longue série des Concours de Rome. Au premier concours d'essai sur le thème de l'enlèvement de Dejanire par le centaure Nessus, il est classé parmi les seize artistes admis à poursuivre. Malheureusement sa santé et son humeur ne sont point de bonne trempe. Un ami commun croit même devoir en avertir son frère qui, ses études de médecine terminées, est de retour à Joigny:

«Depuis son retour à Paris - cette lettre est datée du 2 mai 1849 - ton frère a eu quelques légères indispositions qu'il aggravait lui-même par la frayeur qu'il avait du choléra; maintenant que cette cruelle épidémie est à peu près disparue, le calme lui est revenu, aussi il n'a plus d'indisposition. Il avait l'esprit tellement frappé de la crainte d'attraper cette maladie que le seul mot choléra suffisait pour le rendre malade; il s'est levé une fois au milieu de la nuit pour venir me trouver, il prétendait avoir des crampes, des coliques et tous les autres symptômes du choléra; il était malade juste comme moi. Quand sa maladie le prenait, je le guérissais au moyen de coups de poing et sarcasmes. Je ne sais si ces médicaments sont compris dans vos formulaires, toujours est-il que j'en ai obtenu de bons résultats. Il est à son troisième ou quatrième concours avant l'entrée en loge; aux dires de ses amis, il obtiendra un beau succès...»

Le sujet du deuxième concours d'essai : «Narcisse amoureux de lui-même se mirant dans les eaux d'un ruisseau au pied d'un orme» lui fut en effet favorable. Il fut classé au second rang après le peintre Anastasi. Après lui de Curzon, Lecointe, Thiollet, Chaigneau, le Ray et Hanoteau étaient admis à prendre part au concours définitif sur le thème «La mort de Milon de Crotone».

A la stupeur générale Dominique Grenet était éliminé du concours. Que s'était-il passé?

Fort heureusement nous avons deux opinions qui à première vue offrent toutes deux les mêmes garanties d'impartialité.

Voici d'abord la version officielle :

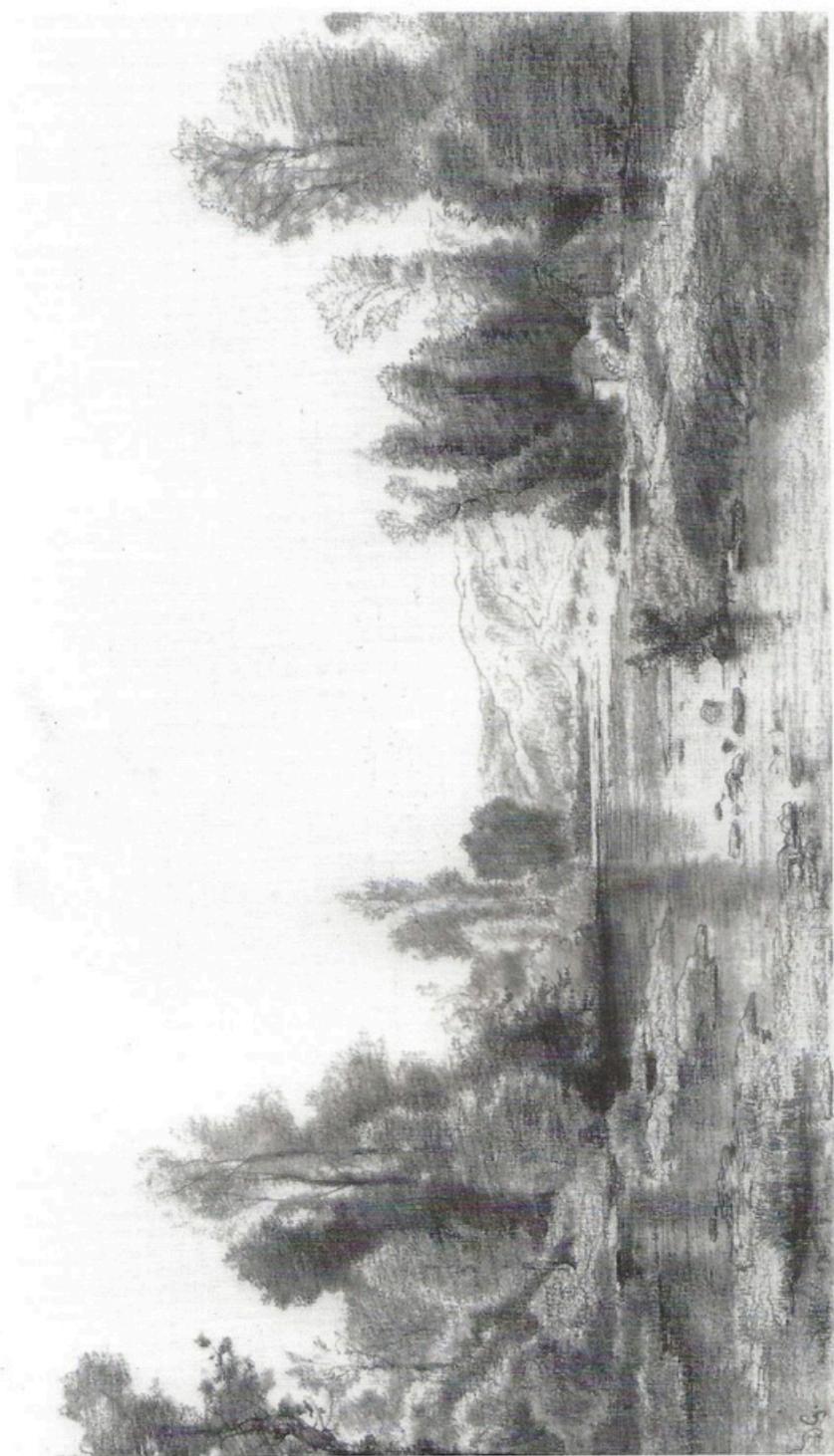
«A) Jugement préparatoire.»

«Le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux Arts... lit aussi une lettre adressée à Monsieur le Président par le membre de l'Académie chargé de présider aux opérations de la clôture du concours, de laquelle lettre il résulte que l'auteur du numéro deux a commis une contravention grave, en collant sur son tableau une pièce où se trouve peinte la figure du Milon...»

«Les commissaires chargés d'examiner la conformité des rendus avec les esquisses proposent l'exclusion du numéro 2 dont l'esquisse n'a aucun rapport avec le tableau. La section de peinture propose à l'unanimité la mise hors du concours et de soumettre à l'Académie la question de la pièce rapportée.»

«B) Jugement définitif.»

«Le numéro deux est exclu à l'unanimité du concours par l'Académie.»



*Dessin de Dominique Grenet 1821 - 1885 (Collection Vincent Larcena de Ribier)*

En conséquence Charles Lecointe obtenait le premier Grand Prix et Alfred de Curzon le second.

Voici, par ailleurs, ce qu'écrivait Lherideaux à son ami Charles Grenet le 30 septembre 1849 :

«....Parlons un peu de ton frère. Tu sais sans doute qu'il a échoué à son concours. Tu n'as pas dû être bien surpris sachant qu'il était en proie à cette affreuse maladie de la peur, qui certes lui a beaucoup nui, non pas tant pour l'exécution de son tableau que pour sa composition, car par une fatalité étrange, le jour de son entrée en loge, il était très malade et naturellement son esquisse n'a pas été ce qu'elle aurait pu être.

Et bien malgré tout cela, son tableau est d'une force d'exécution étonnante et bien supérieure à ceux de ses concurrents. J'ai été à l'Ecole pendant les trois jours de l'exposition, tendant l'oreille pour obtenir des renseignements, car tu comprends que je ne m'en rapportais pas à mon jugement.

J'ai toujours entendu dire la même chose : le tableau de M. Grenet est le plus fort sans contredit, le seul défaut qu'on peut lui reprocher c'est de ne pas avoir été assez étudié.

Après venait de Curzon. On louait beaucoup son tableau mais on lui reprochait d'être timide. On voyait que l'artiste n'était pas sûr de lui, il n'y avait pas cette vigueur de pinceau que ton frère possède au plus haut degré; puis enfin il n'était pas dans le sentiment du programme.

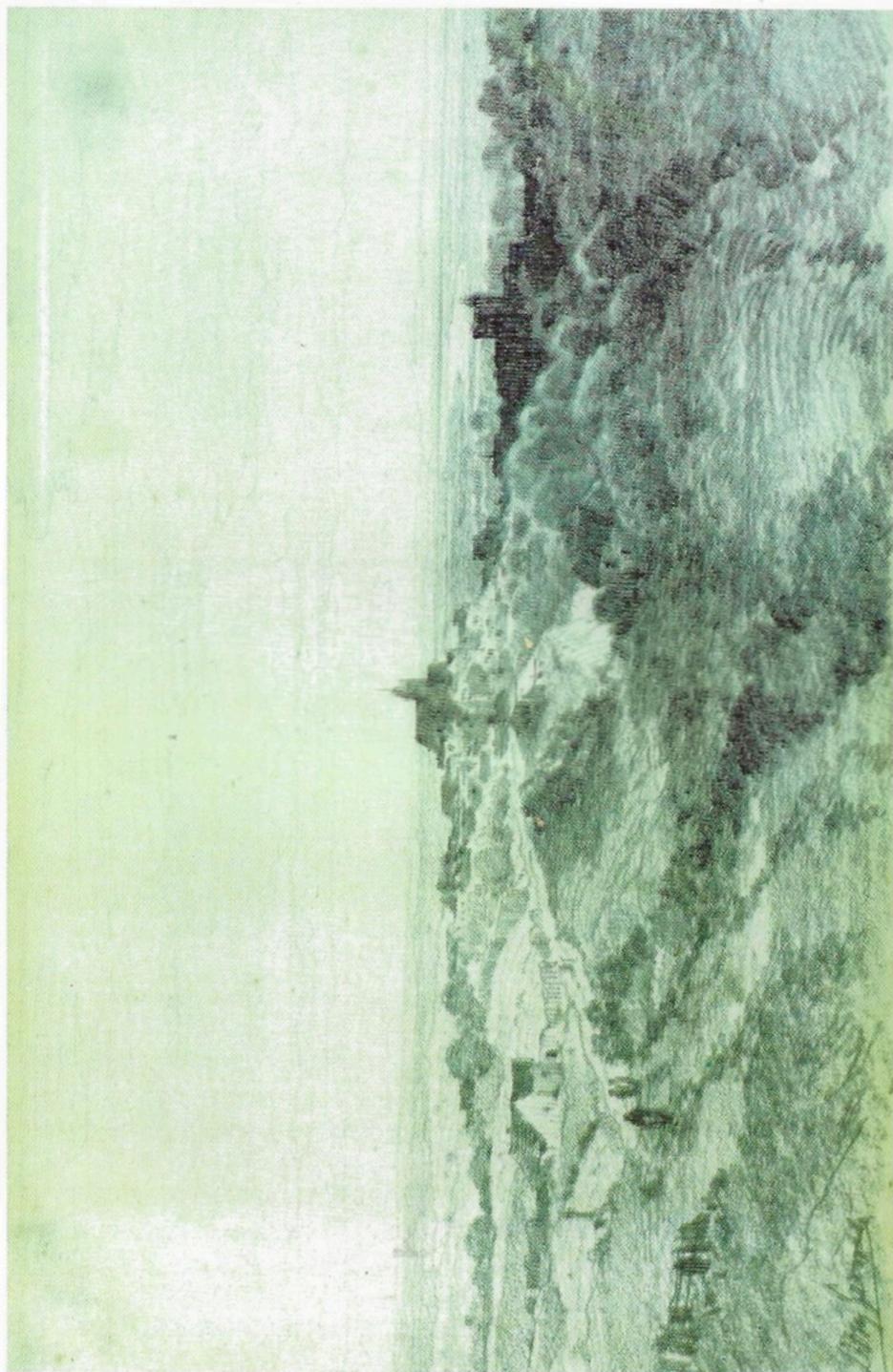
Venait ensuite le tableau de Lecointe (je raconte toujours les conversations des artistes) sa peinture est d'un ton affreux qu'on ne trouve assurément pas dans la nature, son tableau est poli, léché, manque de caractère et ne ressemble pas mal à une enluminure. Enfin personne ne supposait qu'il eût pu avoir le prix. Je me trompe quand je dis personne, car il paraît que lui était bien certain de l'avoir; longtemps avant la fin du concours, il s'en vantait ouvertement.

Messieurs de l'Institut sont de la même étoffe que bien des gens!

Ainsi, mon cher ami, ton frère eut-il cent fois mieux fait qu'il n'aurait pas moins échoué. C'est un malheur sans doute, mais pas aussi grand qu'il le semble d'abord. Il n'est pas nécessaire d'être Prix de Rome pour se créer un nom en peinture; il n'y a, au contraire, que peu d'artistes distingués qui aient été Grand Prix; bien entendu que je ne veux pas prouver par là que le Prix est un brevet de médiocrité. Je dis seulement que ce n'est pas la condition sine qua non pour faire un artiste, et, j'en suis bien persuadé, ton frère avec son talent, se fera un nom et une position brillante en dépit de Lecointe et de Messieurs les membres de l'Institut.»

Bientôt atteint par la limite d'âge, Dominique Grenet devait rester sur ce demi échec à la vérité fort honorable.

Il s'en console en songeant que des circonstances fortuites avaient également écarté de la Villa Médicis son ami Daubigny. A vrai dire la peinture historique n'était point non plus son fait. Comme cet aîné dont le nom commençait à percer, il pouvait désormais céder à son goût pour le paysage et le plein air.



*Joigny vu de la Collinière D.G. (Collection Vincent Larcena de Ribier)*

Dés lors sa biographie se confond avec la liste de ses envois au Salon, de ses voyages et de ses déménagements. A Paris d'abord, du 30 rue des Petits Augustins, au 27 de la rue des Grands Augustins, au 25 de la même rue, enfin

10 rue Pauquet de Villejust où il habitera pendant dix ans. Comme fond de tableau à cette oisiveté laborieuse et désintéressée des soucis d'argent. En 1858 il obtient de sa mère, veuve, donation anticipée de son héritage, et peu à peu, il vendra toutes ses terres et vignes de Bourgogne.

Bien qu'il ait encore exposé au Salon de 1865 une composition intitulée «Cavalier Sénones fuyant dans leurs forêts» sur le thème du chapitre III du livre VI des commentaires de César, il renonce à la peinture historique.

L'étude de la nature et ses voyages lui fournissent la plupart des sujets qu'il traite. Son pays natal, où il fait chaque année de brefs séjours lui inspire maintes oeuvres, tels «une vente dans la forêt d'Othe» qui figure au Salon de 1857 et cette

«vue de Joigny» le matin, exposée en 1861. La forêt de Fontainebleau lui est familière. Il est séduit par le pittoresque de la vallée de la Creuse et la sauvagerie des côtes bretonnes.

En 1866, il envoie au Palais des Champs Elysées où se tient désormais le Salon de peinture, trois toiles sous le titre :

-«Le torrent de Saint-Herboth, forêt de Broceliande près le Huel-Goat», acquis par le Ministère d'Etat.

-«Baie de Ploumanach, chapelle Saint-Guirec»

-«Etang de Beauport, route de Plouha»,

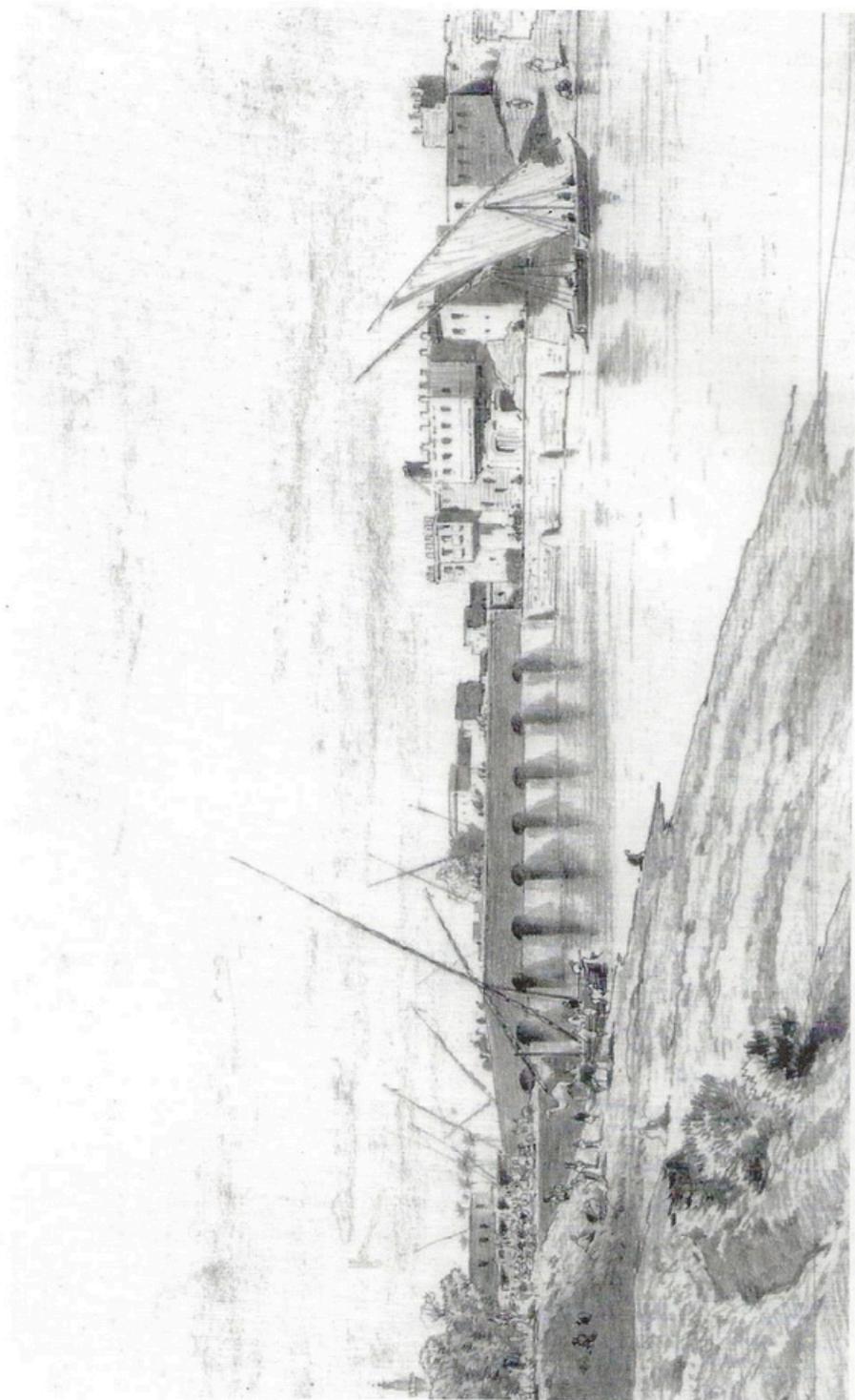
thèmes qui constituent l'une de ses plus importantes séries de ses croquis, fusains et peintures.

Ses séjours dans les Alpes, notamment en 1856 dans la région de Chambéry et d'Aix-les-Bains, semblent au contraire ne lui avoir été prétexte qu'à études.

Quoique peu soucieux de publicité, il jouissait d'un certain renom de paysagiste. En 1859 le Ministère d'Etat se rendit acquéreur de sa «Gorge aux Loups».

En 1861 il obtient une médaille d'argent à l'exposition de Nantes et, à celle de Boulogne, en 1862 une médaille de bronze.

Vers la même époque il entreprenait avec un collaborateur, Louis Heyrault, dont la main était plus habile à dessiner chevaux et équipages, une vaste composition représentant l'entrée des Champs Elysées, destinée, croit-on, à la mairie du VIII<sup>e</sup> arrondissement, alors installée rue d'Anjou dans l'ancien hôtel de Contades. Les répliques que nous avons de cette oeuvre attestent sa maîtrise à rendre les lointains, les masses d'arbres et l'atmosphère de brumes légères des après-midi automnales.



*Dessin de Dominique Grenet 1821 - 1885 (Collection Vincent Larcena de Ribier)*

Ces succès lui permirent de réaliser en 1863 le rêve longtemps caressé d'un séjour en Italie. Le passeport qui lui est délivré pour le royaume d'Italie et Rome, le 22 mai 1863, nous donne signalement :

- Taille 1.70 m.
- Cheveux grisonnants (il a maintenant 39 ans)
- Front haut
- Sourcils châains
- Yeux bleus
- Barbe blonde
- Teint clair.

Les étapes de son voyage nous sont mal connues.

Après avoir rencontré, sans doute à Turin, son ami le peintre Georges Schopin, il fait à Rome un court séjour puisque le passeport mentionne son départ le 9 juin. Une note sur un carnet de croquis précise qu'il était descendu à l'hôtel de la Minerve. Il est à Naples jusqu'au 18 juillet et il quitte Gènes trois jours plus tard. Deux mois lui suffirent donc pour dessiner, laver les aquarelles et broser les nombreuses toiles qu'il rapporta de son voyage.

Sorrente surtout semble l'avoir particulièrement séduit et, sur les rivages adossés aux montagnes violettes, aux sombres pinèdes, aux claires villas, il se plut à évoquer la forme blanche de baigneuses voilées à l'antique, au bord d'une mer calme et d'un bleu profond. L'année suivante il exposait au Salon un «Souvenir du golfe de Naples».

La vente de ses tableaux ne parvenait pas à compenser la diminution de son capital; il s'adonna à l'illustration. En souvenir de son père, son compatriote Sénonais Edouard Charton le recommande à la maison Hachette. Il devient dès lors un collaborateur attitré du Magasin Pittoresque et du Tour du Monde, où ses dessins alternaient avec ceux de Gustave Doré, de Yan Dargent, de Ciceri, de Nanteuil et de Taylor.

Souvent il laissait libre cours à son imagination, mais parfois aussi il s'inspirait de documents photographiques. C'est ainsi qu'en 1863 il illustra dans le Tour du Monde, l'étude de Monsieur Paul Meirnan sur le canal de Suez et, quoiqu'il n'ait jamais mis les pieds en Afrique, certaines planches sont parmi les mieux venus de ses dessins.

En 1866 les documents rapportés par son cousin, Théophile Grenet, lui permirent de traduire les impressions de Monsieur Aimé Humbert sur le Japon.

Par contre, en 1867, il était tout à fait dans son élément en fournissant des dessins de Montigny et des Gorges d'Apremont pour «Le château et la forêt de Fontainebleau» par M. du Pays.

C'est vers cette époque qu'il quitta définitivement Paris pour s'installer à Montigny-sur-Loing, dans une petite maison de paysan voisine de celle qu'habitait avec sa famille, son ami le peintre Georges Schopin.



*Dominique Grenet 1821 - 1885 Huile (Collection particulière)*

En compagnie de sa femme -fille d'un employé du chemin de fer qu'il s'était décidé à épouser sur les instances de son frère- et de ses chiens, il vit près de la terre, observant avec amour les couleurs des saisons, l'ordonnance des forêts et des champs, les attitudes des paysans.

En 1869 il expose au Salon une «Vue de Montigny» et «Rivière du Loing, vue du pertuis pendant une crue d'hiver».

C'est son dernier envoi.

Dès lors il s'adonnera surtout au dessin à la mine de plomb et à la peinture sur faïence, sans doute sous l'influence de Georges Schopin qui, depuis 1872, présentait au Salon ses productions en ce genre nouveau.

C'est en 1875 que Dominique Grenet expose pour la première fois un paysage sur faïence.

Dès lors, presque chaque année ses oeuvres figureront dans cette section du Salon.

S'inspirant soit d'études d'après nature, «Hutte de charbonnier», «Chemin dans la forêt de Fontainebleau», «Effet de neige à Montigny», soit de compositions de fleurs et d'oiseaux à la manière japonaise, il collabore avec son cousin Théophile Grenet -que les catalogues du Salon mentionnent comme son élève. Cette qualité d'élève est d'ailleurs également retenue pour un autre artiste, Louis Caillou, qui semble s'être spécialisé dans les sous-bois.

En 1879, pressé encore par des besoins d'argent, il quitte Montigny et, après un court séjour à Paris 56 rue des Petites Ecuries, il accepte en 1880 la direction artistique de la fabrique de porcelaine de Gien.

Dès lors, aidé de son cousin Théophile Grenet qui l'a suivi, il se consacre entièrement à la faïencerie artistique. Création couronnée de succès et qui lui vaut, avec l'estime des amateurs un Grand Prix à l'exposition de poteries de Londres en 1881.

C'est à Gien qu'il mourut le 28 juin 1885.

- 0 -

Sur le caractère de Dominique Grenet nous ne savons pas grand-chose. Egoïsme sacré de l'artiste? Faut-il accorder à cette note dans un carnet de croquis plus de valeur qu'une boutade : «lorsqu'un service est plus profitable à rendre qu'à refuser, il faut se montrer obligeant».

Ses carnets de croquis ne nous livrent d'ailleurs guère que des adresses, des recettes, et deci delà, quelques notes utiles à son métier. Témoin ce projet de tableau dont nous ignorons s'il est le résultat d'une observation ou le fruit d'une pure imagination :

«Paysages

Dessin d'un pont à droite

Second plan de peupliers

Troisième plan de montagnes couvertes de petits noyers

Une rivière pour première plan



*Dominique Grenet. Huile (Collection particulière)*

Collines couvertes de gros arbres et prairies

Au second plan, des bestiaux. Sur les collines se trouvent une ou deux fermes. A droite un pont à une seule arche.

Un moulin derrière et un chemin qui finit dans les arbres : chênes et peupliers.

On ne voit pas la roue du moulin.

Grand chemin. Le bas-fond est dans un marais.

C'est la lisière d'une forêt. Buissons et jeunes chênes.»

Ailleurs une citation signée XX ne laisse pas de nous éclairer sur ses ambitions de paysagiste :

«La vue prise à Fontainebleau par Teinturier du Péron est.... poétique et d'une jolie couleur. L'artiste cherche moins à imiter la nature qu'à éveiller chez le spectateur l'impression vague qu'il éprouverait à l'aspect d'un site d'un certain caractère. Il indique les formes sans les arrêter. Ce qu'il cherche surtout c'est la justesse du ton.»

Il y a là déjà de l'impressionnisme. Non qu'il faille chercher dans ses toiles la changeante féerie de la lumière solaire qu'ont tenté de traduire Renoir et Manet. Le registre de sa palette, qui a pour dominante la sombre émeraude ou l'or cuivré, accuse la peinture d'atelier. Mais la variété de ses ciels, la liberté de ses horizons et l'équilibre de ses masses, décèlent un oeil habitué au plein air.

Il excelle à rendre l'atmosphère des bois à l'automne, celle aussi des vergers printaniers.

Telle page d'idylle sous des pommiers en fleurs, d'une facture sobre et pleine, mériterait d'être placée à côté des meilleurs Troyon et des meilleurs Rousseau.

Si ses rivières n'ont pas la fluidité de Daubigny, il égale son ami dans la sûreté avec laquelle il traite les différentes espèces d'arbres.

Peut-être est-ce cette étude approfondie de l'arbre qui l'incita, à la fin de sa vie, à préférer le crayon à la peinture. Nul mieux que lui, en effet, ne dessina l'élégance ramure des arbres morts.

Il semble que du bout de son crayon, il ait tenté d'analyser l'essence même des formes.

Joie délicate de ces paysages d'hiver, en quelques traits d'une sûreté parfaite. Ne donnent-ils point une réponse au problème de l'art et du bonheur?

Plus qu'aucun l'art du paysagiste, contemplation active de la nature, éclaire le mystère de la béatitude. Les paysages de Dominique Grenet et plus encore ses dessins, ceux mêmes qui représentent des aspects désastreux, tels la crue du Loing en 1866, ou la démolition du quartier de Chaillot à Paris, manifestent par leur équilibre, par la sûreté de leurs lignes plus encore que par la sérénité de leurs coloris une plénitude de paix.

Il y a là un épanouissement de l'esprit en face de l'harmonie de la création. Et c'est à un jeu idéal qu'il se livre dans la composition de ses natures mortes, fleurs et fruits ou dans la décoration si riche de ses faïences.



*“...Composition florale de Dominique Grenet sur ce petit vase à anneaux, à panse rebondie. Sur un fond marbré marron se détachent de légères fleurs d'un rose pastel et un feuillage vert ombré. Signature olographe D.G. complétée de quatre points...”*

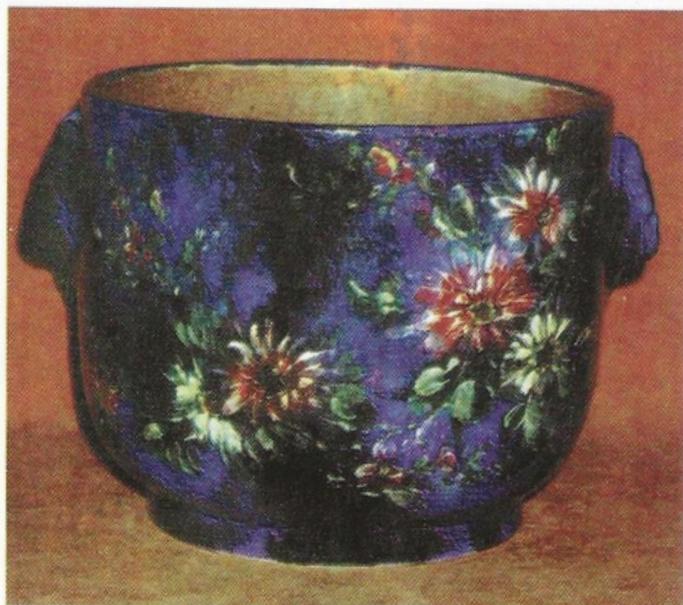
Rien n'indique qu'élevé en dehors de toute confession, Dominique Grenet ait eu plus que son frère une vie religieuse profonde, mais il est impossible de penser que cette intimité toute spirituelle avec la nature n'ait orienté son âme à Dieu. Eut-il cependant le courage intellectuel nécessaire pour achever en adoration cette contemplation toute formelle? L'oeuvre d'art plastique stimule moins à cet égard la volonté que l'activité littéraire. La pensée se dilue en songes. Enchantement des images et des formes n'êtes vous qu'apparence, viatique aussi de la grâce qui nous permet d'atteindre et de goûter la vérité?

PARIS, 3 décembre 1942  
Jean LARCENA

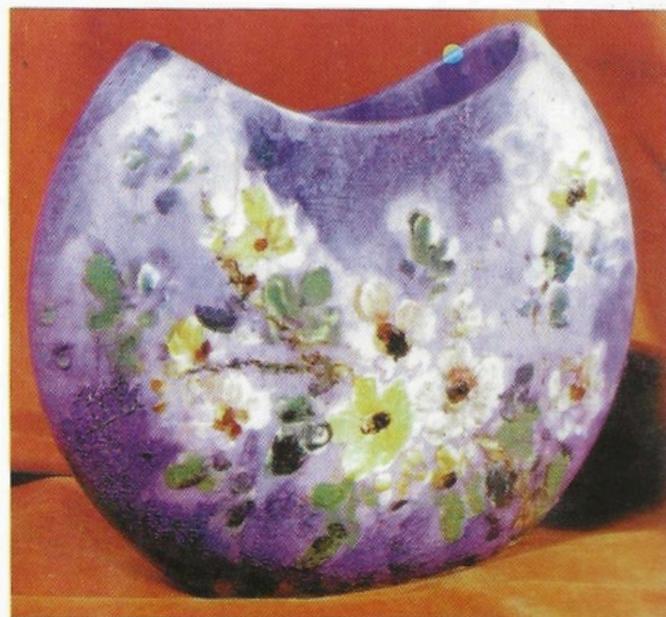


*Fleurs épanouies. Dominique Grenet 1880.*

*"...A la fin du XIXe siècle naquit l'impressionnisme. Les peintres de l'époque créèrent une mode picturale nouvelle : tracé suggestif rendu par des touches de peinture et explosion de coloris pastel sur fonds marbrés sombres. Quelle merveilleuse technique pour transposer sur la faïence l'épanouissement des fleurs ! ..."*



*“ les barbotines colorées ..... Jean Cachier et Dominique Grenet nous ont laissé de splendides peintures de fleurs estompées au tracé flou et nonchalant sur fond verdâtre, bistre ou bleu en parfaite harmonie avec l'époque impressionniste leurs œuvres, et principalement leurs plats décoratifs, sont de grandes dimensions (certains peuvent atteindre un mètre de diamètre) ? leurs remarquables qualités artistiques ne furent pas étrangères à l'obtention par la faïencerie d'une médaille d'or à l'exposition de universelle de 1878.*



*Il est intéressant de noter que Dominique Grenet, peintre de paysages, né à Joigny en 1821, travailla de nombreuses années à la fabrique de Montigny-sur-Loing et ne vint qu'en 1876 dans les ateliers de Gien où il dirigea celui des barbotines. “C'est d'ailleurs dans cette ville qu'il s'éteignit le 28 Juin 1885....”*

- Extrait de l'Age d'Or des faïence de Gien de Michelle Cécille Gillard, Massin éditeur

# Edme-Louis DAVIER (1665-1746)

Par E. Robineau

Le 15 septembre 1997 la Commission permanente du Conseil Régional a retenu le nom de Louis DAVIER en qualité d'historien éponyme du lycée de Joigny.

Le Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne en 1859, grâce à S. Jossier, avait attiré l'attention de ses lecteurs sur:

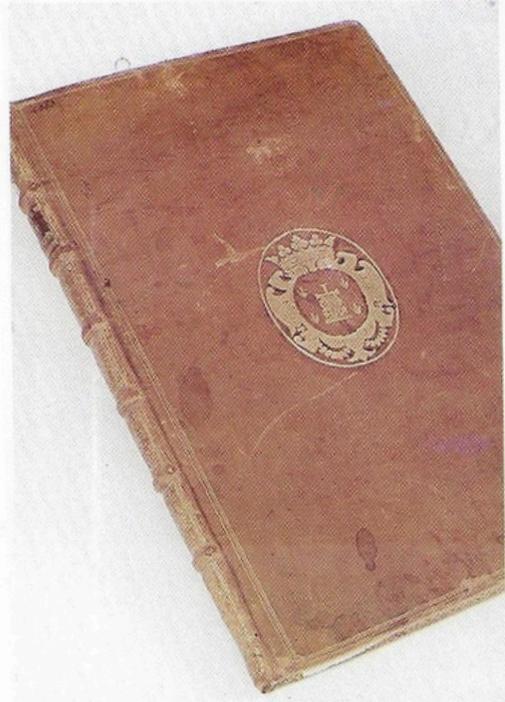
*"un homme modeste dont la longue vie s'écoula toute dans l'étude et les méditations du cabinet, qui aima son pays natal du plus vif amour et lui consacra une large part de ses veilles et de sa fortune."*

Il s'agissait d'Edme-Louis DAVIER

Avocat en Parlement,  
Greffier en chef de l'élection de Joigny,  
Historien et bienfaiteur de cette ville.

Edme-Louis Davier, fils *"d'honorable homme Maistre Louis Davier, lieutenant de la Gruerie de Joigny et d'honneste Dame Catherine le Roy"* naquit à Joigny le 12 Juillet 1665. Son parrain fut Maistre Edme Protat, avocat au parlement et prévôt de Joigny et sa marraine honneste Dame Anne Fernel. Il eut quinze frères et soeurs. Ses parents étaient riches et malgré leur nombreuse famille *"ils se livraient à la bienfaisance et à la charité, vertus traditionnelles dans leur maison"*, leur générosité fut grande envers la Chartreuse de Val-Profonde (Béon) et leur paroisse St-Thibault fut l'objet de leurs libéralités.

En 1705 Madame Davier sa mère, veuve depuis 19 ans fit *"une fondation à l'église pour l'établissement des 40 heures pendant les dimanche, lundi et mardi de la quinquagésime"* (saint sacrement exposé, office divin avec grand' messe et salut, miserere et libera sur la tombe de son mari et des ancêtres). Une messe basse devait être dite tous les ans à la Ste-Catherine. Elle donna à l'Hôtel-Dieu et Charité réunis 10 livres de rente. Elle mourut à l'âge de 94 ans en 1735.



*Livre des biens patrimoniaux  
appartenant à la communauté  
des habitants de la ville de Joigny. (Bibliothèque*

*Cette Ville est située au Midy, sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle passe l'Yonne; qu'on traverse sur un Pont; dont le droit, qui se leve sur les Vin, au profit de sa Majeste, est d'un gros revenu; il a produit certaines années jusque à 300000.*

*Au delà il y a un fauxbourg, et au bout une haussée; qu'on peut appeller la mere nouaise de Joigny, par l'abondance des mines, qui viennent de ces cots là.*

*Texte de présentation de la ville  
(Manuscrit de Davier)*



*Dessins aquarellé de la ville de Joigny par E.L. Davier*

Plusieurs membres de la famille Davier portèrent les armes, certains furent fonctionnaires vigilants, d'autres magistrats intègres, tous dévoués à leur pays. Il faut se rappeler comment dans la nuit du 21 novembre 1591, durant les guerres de la Ligue, Claude Davier contrôleur au Grenier à sel, capitaine de la Compagnie Bourgeoise du Pilon, à la tête de ses miliciens engagea la lutte contre les arquebusiers du Capitaine Tannerre, intrépide partisan d'Henri IV.

Ces attaquants forcèrent la poterne Bignon, en bas de la rue Paul Bert actuelle, pour entrer dans Joigny dont les habitants étaient du parti de la Sainte-Union opposée à l'hérétique Roi de Navarre. Les arquebusades s'échangent et Claude Davier tombe mort rue Saint-Jacques devant la maison de Thierry Renier, procureur fiscal du Comté.

Les bourgeois joviniens tiennent bon et Tannerre est blessé. Sully et ses amis battent en retraite, en direction de son fief de Bontin. Grâce à Claude Davier Joigny fut ainsi préservé.

Arrière-petit-fils de Claude Davier, Edme-Louis reçut une parfaite éducation. Il acheva sa rhétorique en 1682. Il faisait montre d'un goût certain pour l'éloquence et les moyens oratoires; il *«proclame Ciceron le plus puissant, le plus invincible dans l'art de la parole, plus grand que César par son éloquence»*. Sa vocation le portait à la profession d'Avocat. Il fut reçu en cette qualité au Parlement de Paris vers 23 ou 24 ans.

Le 27 décembre 1689 par *«acte reçu Chaudot et Dussaussoy»* notaires à Joigny il acquit de sa mère, moyennant 9000 livres la charge de greffier en chef de l'Election de Joigny (charge pour laquelle le titre d'avocat était nécessaire) Madame Davier en avait la propriété comme héritière de son père Maître Elie le Roy. A cet office était attaché *«l'exemption de tailles, ustensiles, quartiers d'hiver et logement des gens de guerre»*; les gages en étaient de 197 livres par an *«couchés sur l'Etat du Roi de la Généralité de Paris, avec droit de présentation des causes des défendeurs de l'Election à raison de cinq sous par cause»*.

Le 1er mai 1708 une déclaration du Roi réunit à cet office celui de greffier des experts de l'Election, aux gages de cent sous par an, il dut *«en payer la finance à raison de 100 livres»*.

Davier remplit ces deux fonctions jusqu'à sa mort avec rigueur et intelligence.



*Cachet de Davier authentifiant  
son testament*



*Premier collège de Joigny (Place du tertre acuelle)*

Rien de saillant sur la vie publique ou privée de DAVIER. On apprend d'après les registres de la ville qu'il fit partie des Assemblées comme électeur pour le corps des officiers de l'Election et rédigea de nombreuses délibérations. Nous savons qu'en 1720 il était lieutenant de la Compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse, établie à Joigny par lettre patente d'Henri IV en 1595 (autorisée par Henri III en 1578).

Il perdit 30.000 livres par suite de l'application du système financier de Law, de l'abaissement et du remboursement de la rente (Law financier écossais, partisan du développement du crédit, créateur de la Compagnie Française des Indes, organisa sous la Régence un système de banque de dépôt et d'escompte qui, par la faute des spéculateurs, fit banqueroute en 1720).

En 1722, sur la demande de M. Bignon Intendant de la Généralité de Paris, Davier rédigea un ouvrage sous le titre "LIVRE DES BIENS PATRIMONIAUX, APPARTENANT A LA COMMUNAUTE DES HABITANTS DE LA VILLE DE JOIGNY AVEC UN ETAT DE LEURS OCTROIS ET DENIERS COMMUNS". C'était une sorte de registre cadastral pour l'imposition des biens. Cet ouvrage nécessitait de nombreuses recherches; ses amis l'incitèrent à le compléter et à le publier. Il entreprit donc une oeuvre nouvelle intitulée "MEMOIRES POUR L'HISTOIRE DU COMTE ET DE LA VILLE DE JOIGNY" consignés de sa main dans un volume in-4° relié en veau daté 1723.

En 1723 il rédigea à la main un autre volume les "PIECES JUSTIFICATIVES" de ses mémoires. Cet ouvrage ne fut jamais publié et cette oeuvre resta inachevée, peut-être imparfaite au yeux de l'auteur.

Davier a encore écrit de sa main quatre tomes in-4° de recueils de littérature qu'il légua à sa mort à un de ses frères: Davier de Bouchot (le possesseur actuel est inconnu!). Il légua également à ce même frère douze volumes in-12° manuscrits reliés en maroquin rouge "MISCELLANAE ERUDITIONIS TAM SACRAE QUAM PROFANAE" (morceaux choisis d'érudition tant sacrée que profane). A la mort de Davier de Bouchot ces ouvrages sont tombés dans des mains inconnues. Cependant en 1843 le hasard voulut qu'ils fussent signalés dans un catalogue de livres qui devaient être vendus à la criée à Paris. Perille Courcelle l'apprit et chargea un de "ses compatriotes" M. Devarenne, libraire à Paris et parent des Davier, de représenter Joigny aux enchères, il les acquit au prix de 40 livres (le 8e volume manque).

Ces "MISCELLANAE", morceaux choisis, sont des études, en français sur des observations, des méditations de l'auteur, des pensées, curiosités autant de réflexions personnelles, fines, justes et vraies de Davier.

Que dire de ces réflexions assez mordantes et caustiques : *"les mariages seraient heureux et pleins de douceur si les époux voulaient compatir aux faiblesses les uns des autres et supporter réciproquement leurs défauts. La vie est longue pour des personnes qui sont obligées d'être ensemble nuit et jour; quelque bien assorties qu'elles soient, il est difficile qu'elles n'aient beaucoup de choses à se pardonner mutuellement"*.

Il semble qu'il démontre ainsi son aversion pour le mariage, son indifférence quelque peu méprisante vis à vis des femmes. Il faisait souvent cette prière *"Seigneur délivrez-moi de la contrainte matrimoniale"*.

Savourez cette définition qu'il donne de la femme. *"Cette Protée qui change de figure et de caractère comme il lui plaît, dissimulée dans ses pensées, ingénieuse dans ses passions, politique dans ses vues, friponne dans ses discours, coquette dans ses manières, affectée dans ses airs, fausse dans ses vertus, intéressée dans ses libéralités, toujours rusée, toujours équivoque, toujours une contre-vérité : du plus ou du moins, voilà comment les femmes sont faites"...*

*"Mettez ensemble la tête d'une linotte, la langue d'un serpent, les yeux d'un basilic, l'humeur d'un chat, l'adresse du singe, le brillant du soleil, l'inégalité de la lune; enveloppez tout cela d'une peau bien blanche, ajoutez-y des bras, des jambes etc...vous aurez une femme toute complète!"* Davier ira jusqu'à écrire que la femme est un *"composé harmonique"*.

Aurait-on pu soupçonner pareille moquerie, pareille dérision chez un homme si grave, si réservé!

Il resta célibataire; fut rarement malade et mourut sain d'esprit le mardi 16 août 1746 à l'âge de 81 ans. Dans son testament il rendit, malgré tout, hommage à sa voisine Louise Françoise Courtillier dont la vertu et la probité étaient reconnues par tous et à qui il légua *"sa montre à boîte de chagrin, six cuillères d'argent à café armoriées d'azur, à gerbes de bled d'or, liées de gueules avec l'étui, un grand tableau sur bois de Jacques Dupont dit LE BASSAN" !!* Et dire qu'il avait vilipendé le sexe faible en écrivant *"un bon singe et la meilleure femme sont souvent deux méchants animaux"*.

S. Jossier donne une explication à cet acharnement de Davier à l'encontre des femmes *"jeune homme il a dû aimer d'un amour vrai et a été trompé dans ce premier et unique amour. Croyant à la vertu, à l'honneur de celle qui avait conquis ses affections, il s'aperçut qu'il n'était qu'un jouet pour elle, la repoussa et enveloppa dans un même dédain toutes les femmes en général"* d'où son antipathie pour le mariage et les femmes.

Monsieur le Curé Barré de St-Thibault présenta à Maître Moreau notaire un paquet cacheté d'un crucifix sur cire noire portant l'empreinte de trois gerbes de blé et l'inscription " *Ici est le testament de Davier, avocat, 9 mars 1746.* " Testament dûment écrit sur "*trois feuilles de grand papier sans aucune rature ni interlignes*".

*"Je désire être inhumé sans pompe. Ce faste ne convient ni à la pénitence d'un pêcheur, ni à la modestie d'un chrétien". "Il y a longtemps que je me suis proposé d'employer en des oeuvres de piété et de charité les biens que j'ai reçus de Dieu. Toujours prêt à tout entreprendre pour la ville de Joigny qui m'a donné naissance, je me suis étudié à découvrir ce qui pouvait lui être utile et contribuer à l'avantage des habitants."*

Ce testament devait donc avoir une heureuse influence sur les destinées de la ville et du collège.

En effet l'instruction et la bonne éducation des jeunes a retenu toute son attention c'est pourquoi écrira-t-il "*j'ai résolu pour laisser un monument de mon zèle pour le rétablissement des sciences et l'avancement de la piété, de donner des marques sensibles à ma patrie de ma charité et de mon affection*".

Il précise même que par arrêt du Conseil d'Etat du 22 mars 1692 Sa Majesté a ordonné qu'il soit établi un collège à Joigny pour "*l'éducation de la jeunesse, il y aurait deux régents qui instruiraient gratuitement les écoliers et leur enseigneraient le latin*"... touché par la "*décadence des sciences à quoy, voulant sérieusement pourvoir, je donne et lègue à cet effet aux habitants, Maire, Echevins de la ville de Joigny la somme de 40.000 livres... une fois payée à prendre sur les plus clairs deniers de ma succession pour être lesdits revenus employés seulement en paiement des gages des deux régents*...

*"Sera fait par devant Maître Moreau un inventaire authentique des biens, titres, enseignements et contrats de ma succession, dont ceux des biens légués à ladite ville pour soutenir ledit collège."*

Il faut signaler que les administrateurs tenaient si peu compte de l'éducation qu'il n'y avait qu'un seul régent. De plus en 1707 ils disposèrent des bâtiments du collège pour y caserner des soldats; plus tard ils louèrent les locaux. Le régent recevait 350 livres pour ses gages et réclama en 1722 une gratification de 100 livres pour l'année (il y avait déjà des précédents!!).

Dès 1722 Edme-Louis Davier réagissait et se plaignait du seul régent et de la jeunesse "*croupissant dans l'ignorance*".

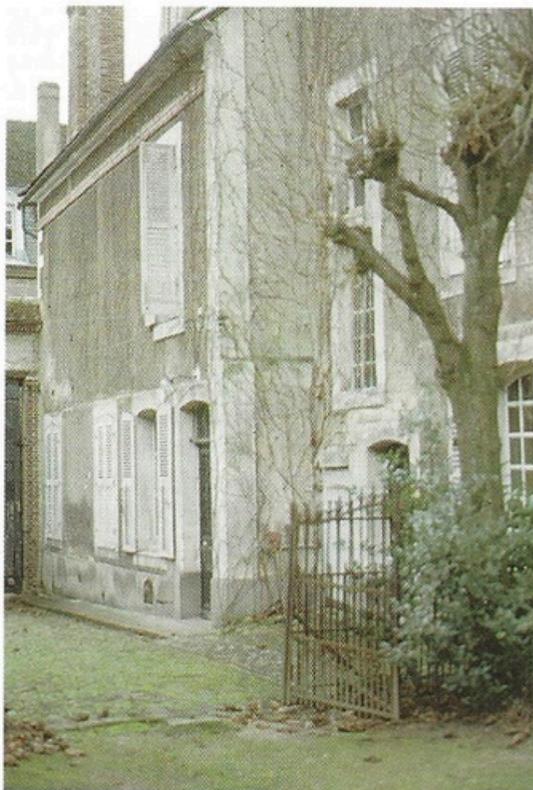
Il faut savoir que les héritiers naturels de Davier s'étaient opposés à l'exécution du testament, ils interjetèrent appel en 1751 et en 1752. Deux arrêts furent favorables aux intérêts de la ville homologuant l'offre faite par le maire de donner 20.000 livres aux héritiers moyennant par eux l'abandon à la ville de l'universalité des biens, meubles et immeubles de L. Davier.

Au nombre des immeubles figurait la maison du 12 de la rue St-Jacques. Davier l'avait habitée et y était mort.

Par respect et reconnaissance pour sa mémoire, il fut décidé que le collège y serait transféré en 1748. Depuis ce jour, l'établissement s'est développé et des locaux supplémentaires ont dû être loués dans les environs pour y installer des dortoirs.

Le collège du 12 rue St-Jacques s'installa par la suite dans l'ancien Hôtel-Dieu St-Antoine désaffecté en 1848.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes chassés de l'école St-André installent leurs classes dans les bâtiments du 12 rue St-Jacques devenus libres. Ils y enseignent de 1849 à 1878.

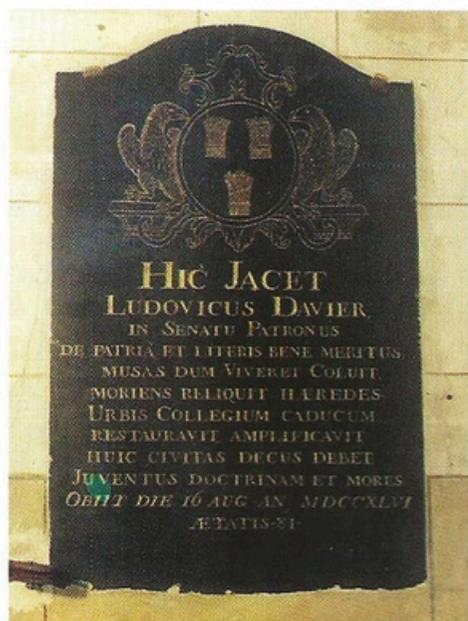


A cette date l'école des Frères est laïcisée et transformée en école primaire de garçons Henri Bonnerot jusqu'en 1934.

L'ancienne demeure de Louis Davier est alors achetée par la Caisse d'Epargne de Joigny qui y crée un établissement de bains-douches avant d'y loger certains de ses employés.



*L'enseignement avait pris ses lettres de noblesse en 1748; les vœux de Davier étaient accomplis et le souvenir de ce bienfaiteur des lettres se perpétue désormais depuis 1997 en ce LYCEE DAVIER de l'Avenue de Mayen.*



#### ICI REPOSE

Louis DAVIER

Avocat au Parlement qui a bien mérité de la Patrie et des Lettres. Il honora les muses de son vivant. A sa mort il institua comme légataire le collège de la ville qu'il restaura et agrandit. La cité lui doit sa gloire, la jeunesse son éducation, sa culture et ses mœurs. Il mourut le 16 août 1746

En l'an 81.

*Plaque funéraire  
(Posée sur le mur du bas côté sud de l'église St Thibault)*